

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIRECTION DE LA DEPENSE DE PERSONNEL
ET DES PENSIONS

SOUS-DIRECTION DES PENSIONS ET DES
RENTES VIAGERES

Audit de la majoration pour enfants



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL DIRECTORATE OF BUDGET

DEPARTMENT OF PERSONNEL EXPENDITURE
AND PENSIONS

SUB-DEPARTMENT OF PENSIONS AND LIFE
ANNUITIES

00000185

N°/MINFI/SG/DGB/DDPP/SDPRV/MFA

6 MARS 2023

Yaoundé, le

COMMUNIQUE-RADIO-PRESSE

Le Ministre des Finances communique :

Dans le cadre des activités d'assainissement constant du fichier solde de l'Etat, les personnels retraités des forces de défense et de sécurité, ainsi que les ayants droits de militaires décédés, résidant dans les différentes Régions du Pays et concernés par l'opération d'assainissement de la majoration pour enfants, sont priés de se rendre au **Contrôle Financier Régional** le plus proche de leur domicile, munis des pièces suivantes :

- une photocopie de l'Arrêté ou du Décret portant concession des droits à pension ;
- les photocopies des actes de naissance des enfants pour lesquels ils bénéficient de la majoration pour enfants.

N.B : Les listes des personnes concernées sont disponibles :

- au Ministère des Finances (Portes 214, 238 et 428 Bâtiment A) ;
- au Ministère de la Défense (DAAR) ;
- a la Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DRH) ;
- dans les Etablissements de Crédit et dans les Perceptions où ces pensionnés perçoivent leur solde mensuelle.



Louis Paul MOTAZE